



PAX-FILM

présente



L'AVOCAT DU CŒUR

SCÉNARIO W. SCHEFF ET W. THIELE.
MISE EN SCÈNE W. THIELE.
PHOTOGRAPHIES KARL PUTH.
DÉCORS ALEXANDER FERENCZY.

DISTRIBUTION :
JENNY ORCHARD LIL DAGOVER.
ROBERT LINGH JEAN MURAT.
PRODUCTION : PHÆBUS-FILM.

RÉSUMÉ

Ce jour-là vient en discussion, à la Chambre des représentants du pays, le projet de loi sur la suppression de la peine de mort. Le sénateur Jensen, rapporteur du projet, plaide au nom de la conscience universelle, la cause de l'indulgence et de la pitié. Mais le docteur Robert Lingh, avec toutes les forces de sa conviction, réclame dans l'intérêt de l'humanité, le maintien du châtiment suprême. La Justice doit être forte ; lui opposer l'indulgence, c'est l'affaiblir. Celui qui donne la mort doit être frappé de mort. Le jour où tout homme ayant tué sera tué, la criminalité disparaîtra du monde. « Écoutons la voix de la raison, étouffons celle du cœur. » L'éloquence du docteur entraîne l'assemblée qui repousse à une majorité imposante le projet de loi. Parmi l'auditoire, une jeune femme aussi vaillante que belle : Jenny Orchard, qui fait partie de la Ligue pour la suppression de la peine de mort.

Jenny, séduite par le charme de Robert Lingh, conçoit un plan audacieux de nature à modifier les opinions de l'orateur.

Peu de jours après, le docteur s'embarque à Rotterdam sur *l'Admiral-Morris*, à destination de Rio-de-Janeiro où il doit prendre part au Congrès sur les destinées de la peine de mort.

Jenny embarque sur le même navire et sa beauté ne tarde pas à produire sur Robert Lingh une sensation profonde. Cependant, un individu mystérieux, James Rigdon, semble attaché aux pas de la jeune femme dans un but d'enquête. Robert, inquiet, croit de son devoir de mettre en garde Jenny Orchard, laquelle semble d'abord tenir peu compte de l'avertissement. Au cours d'un bal costumé à bord du navire, James Rigdon arrête la jeune femme sous l'inculpation de meurtre. Jenny, dont l'attitude semble un aveu, obtient du policier qu'elle sera laissée en liberté jusqu'à l'arrivée à Rio-de-Janeiro. Robert Lingh, qui a surpris la scène, déclare à la jeune femme qu'il fera tout pour la sauver. Oubliant ses principes, ses actes, ses paroles et ses écrits, l'inflexible représentant de la Loi, l'homme toujours sur la brèche pour le maintien de la peine de mort, propose à James Rigdon un chèque de 100.000 francs en échange de la liberté de Jenny. Dans la nuit qui précède le débarquement, le policier accepte le chèque du docteur. Au moment de descendre à terre, Jenny s'échappe et les efforts de Robert pour retrouver la jeune femme demeurent vains.

Lors de la dernière séance du Congrès, alors que l'auditoire attend du docteur Lingh les paroles éloquentes qui devront décider du maintien du châtiment suprême, un coup de théâtre se produit. L'orateur renonce noblement aux principes qui ont jusqu'alors guidé sa vie : Mieux que l'échafaud, la bonté et la pitié porteront leurs fruits salutaires. La peine de mort est un défi à notre civilisation. Une seule force, une seule loi : « Celle du cœur. »

Et soudain la vérité éclate... faite pour Robert Lingh d'un peu de confusion et de beaucoup de bonheur : James Rigdon, policier d'occasion, n'est autre que le secrétaire général de la Ligue pour l'abolition de la peine de mort. La comédie, jouée par Jenny avec un art consumé, a donné à la Ligue le plus brillant des défenseurs. Le docteur rentre en possession de son chèque qu'il épingle sur une corbeille de fiançailles.

PUBLICITÉ : 1 affiche 120×160 et 1 affiche 160×240 -:- PHOTOS-NOTICES

